



Résultats et commentaires sur l'étude de caractérisation des demandes des parties-prenantes dans l'environnement d'un site industriel à risques technologiques

Janvier 2007

SYNTHESE GLOBALE

Partie 1 : Cahier des charges initial	2
I. Demande	2
II. Présentation du projet	3
III. Analyse et synthèse des informations	5
IV. Les enquêteurs	5
V. Description de la méthodologie	6
Partie 2: Synthèse chiffrée des résultats	8
I. L'interlocuteur	8
II. Perception du risque en général	9
III. Connaissance personnelle des risques technologiques	11
IV. Sentiment par rapport à l'information sur la sécurité industrielle	12
V. Demande par rapport à la concertation et à l'information	15
Partie 3 : Commentaires & recommandations	18
I. Déroulement de l'entretien	18
a) Le panel	18
b) Contexte de la rencontre	18
II. Synthèse des résultats	19
a) L'interlocuteur.....	19
b) Connaissance et perception du risque industriel	19
c) Sentiment par rapport à l'information sur la sécurité industrielle.....	20
d) Demande par rapport à la concertation et à l'information : vers une implication personnelle?.....	21
e) Quelle responsabilité pour la sécurité industrielle ?.....	22

Préparation à la création des Comités Locaux d'Information et de Concertation

I. Demande

Dans le cadre de l'élaboration du décret d'application de la loi du 30 juillet 2003 relative en particulier à la prévention des risques technologiques, l'Institut pour une Culture de la Sécurité Industrielle (ICSI) considère nécessaire de disposer des résultats d'une étude visant à mieux connaître en général et caractériser autant que possible, les demandes de chaque composante des parties concernées dans l'environnement d'un site industriel présentant des risques technologiques et susceptibles de nuisances.

Les futurs CLIC seront constitués de différents collèges de participants dont ceux des collectivités territoriales (assemblées délibérantes ou établissements publics de coopération intercommunale), des riverains (associations locales de riverains, de défense d'un intérêt local, de protection de l'environnement,...), des salariés (CHSCT).

Ces différentes formes de représentation des personnes qui sont directement concernées par une installation industrielle, caractérisée par le niveau important des risques présentés pour son environnement naturel et humain, rassemblent un tronc commun d'informations recherchées mais, par les intérêts différents, voire divergents, qu'elles représentent, sont également à la recherche d'éléments d'information et de connaissances propres à les éclairer ou les rassurer sur les dispositions prises par l'industriel pour maîtriser ces risques ou par la collectivité pour intervenir en cas d'accident afin d'en limiter les conséquences.

Ces demandes, qui paraissent connues de tous les acteurs de manière diffuse, n'ont en fait jamais été réellement caractérisées ni analysées dans leurs détails. Par ailleurs, les campagnes d'information sur les risques technologiques qui ont pu être réalisées ponctuellement depuis une quinzaine d'années autour des grands bassins industriels rassemblant ces types d'entreprises, se sont avérées parfois décevantes dans leurs résultats sans que les raisons de ces échecs partiels n'aient été étudiées de manière approfondie jusqu'à ce jour.

L'étude, dont l'ICSI sollicite la réalisation, devra s'appuyer sur des cas concrets de sites industriels localisés dans quelques communes adhérentes de l'association des Eco Maires. Ces sites devront être choisis tout d'abord, pour leur capacité à rassembler les typologies les plus représentatives des parties concernées, et ensuite par la réalisation dans le passé d'une « campagne d'information du public » visant à répondre aux prescriptions de la directive SEVESO. L'étude devra être centrée sur deux collèges de participants aux CLIC, à savoir les représentants des riverains (associations locales de riverains, de défense d'un intérêt local, de protection de l'environnement,...) et des salariés (CHSCT).

II. Présentation du projet

Motif

Les parties prenantes au sein des futurs CLIC sont à la recherche d'éléments d'information et de connaissance propres à les éclairer ou les rassurer sur les dispositions prises par l'industriel pour maîtriser ces risques, ou par la collectivité pour intervenir en cas d'accident afin d'en limiter les conséquences : Il s'agit de mieux connaître ces attentes en les caractérisant et en les analysant dans leurs détails, au moyen d'une étude de cas concrets de sites industriels localisés sur des communes adhérentes de l'association Les Eco Maires.

Objectif

L'objectif global est d'avoir une bonne vision des préoccupations des parties prenantes sur le risque et de la volonté de participer à un débat autour d'une question majeure et en particulier, de connaître leurs préoccupations. Une telle étude permettra également de préparer l'ensemble des intervenants à entendre et répondre aux questions des autres parties, et d'établir un état des lieux succinct de la connaissance et des craintes du risque technologique par la population.

Méthodologie

La nature de la problématique initialement posée et l'état actuel des connaissances privilégient une approche méthodologique qualitative plutôt que quantitative. L'étude se déroulera en trois phases, dont le détail est présenté plus loin :

- Une phase prospective, visant à réaliser un questionnaire pertinent, et à composer un panel de résidents (salariés des entreprises et riverains) représentatif de la demande initiale.
- Une phase descriptive in situ : réalisation d'entretiens personnels de ces résidents, sur quatre sites industriels à risque.
- Une phase analytique permettant la synthèse des informations et la caractérisation des demandes d'information.

Justification du panel

Afin d'être pertinente, une telle étude qualitative doit se fonder sur un panel comprenant entre vingt et cinquante sujets. A raison de 15 personnes par site (dont la répartition sociologique est détaillée plus loin), et afin d'obtenir des résultats suffisamment représentatifs, nous concentrerons l'enquête sur 4 sites, que nous choisirons parmi le réseau du programme MIRIAD 21 en cours de réalisation, en fonction des caractéristiques de leur voisinage.

Localisation

- **Fos sur Mer** : en raison de l'importance des activités de plein air en région Provence Alpes Côte d'Azur, le site de Fos sur Mer pourra notamment permettre d'éclairer les demandes notamment au niveau du monde sportif.
- **Sud lyonnais** (Feyzin, Pierre Bénite, Saint Fons) : la présence d'ERP (en particulier une école) en zone fortement exposée au risque technologique et la volonté de la collectivité d'établir un diagnostic poussé concernant les risques encourus par la population permettra de

développer la demande généralement observée en direction des structures gestionnaires de ces ERP (éducateurs...) en cas d'accident.

- **Gonfreville** : La présence d'un centre socio-éducatif (MJC) à l'intérieur d'un périmètre de danger complète également la problématique des ERP. Il permettra de prendre en compte l'appréhension du risque technologique par les éducateurs, eux-mêmes au contact direct d'une population jeune et active.

- **Gravelines** : Ce site permet d'étendre l'enquête aux perceptions des parties concernées au risque nucléaire et d'établir des analyses comparatives. *C'est à Chinon où devait se dérouler l'enquête initiale.*

Composition

Panel représentatif des riverains ou des personnes fréquentant ces sites à risque, acteurs de leur environnement à différents titres, que ce soit au niveau de leur qualification ou leur domaine d'activité : éducation, santé, culture, vie associative. Le panel sera composé de la façon suivante :

- 3 riverains d'un site industriel à risque, choisis parmi les participants à la Conférence des Citoyens. Cette conférence est organisée par les Eco Maires dans le cadre du programme MIRIAD 21. Elle a pour but de permettre à la population de s'exprimer sur son vécu et ses retours d'expérience, afin d'échanger autour des risques industriels majeurs, des stratégies de gestion au niveau local, et de la place de la population dans la gestion des risques. Les critères de sélection correspondent à la demande de la présente étude : habitant la ville et vivant sur une zone à risque, actifs dans les démarches de prévention ou concernés par les risques.
- 3 représentants du monde associatif axé sur l'écologie locale (pêche, protection de l'environnement...), caractérisés par leur activité sur les questions environnementales locales.
- 2 acteurs « relais » en terme d'éducation, en tant qu'observateurs et témoins privilégiés des préoccupations de la population : professeurs des écoles.
- 2 acteurs des métiers de la santé (médecins, pharmaciens, infirmiers)
- 1 représentant du monde sportif, en raison de leur place aux cotés des jeunes et de leur sens de l'écoute : dirigeant de club, sportifs, gardiens de stade, animateurs socioculturel...
- Enfin : 1 au choix parmi les domaines d'activité potentiellement concernés par l'application de la nouvelle loi : journaliste, notaire (pour traiter des problèmes fonciers lié aux expropriations,...), pompier volontaire de base (pour leur intervention à la vie locale et à la prévention).
- Panel des salariés : il sera constitué en distinguant les salariés des entreprises à risques et ceux des intervenants extérieurs ou riverains. Le panel sera composé de la façon suivante :
 - 2 représentants d'organisations syndicales membres d'un CHSCT,
 - 1 représentant d'organisation syndicale non membre d'un CHSCT.

Ce panel a évolué en fonction des sites choisis et des contacts trouvés sur place.

III. Analyse et synthèse des informations

On définira et on mettra en œuvre une procédure de traitement des données collectées, selon une Analyse comportant trois entrées :

- Une synthèse globale permettra de définir les principaux axes abordés par les sujets interrogés. Ces thèmes peuvent être considérés comme transférables à tout site industriel classé pour l'environnement.
- A partir des résultats de cette synthèse, nous réaliserons une analyse thématique en regroupant et en classant les éléments par unité de sens, quel que soit le site. Cet axe permet d'identifier les principales questions en fonction des activités du panel.
- Enfin, nous ferons une synthèse par site à risque, afin de prendre en compte les préoccupations des salariés et de la population en fonction du risque effectivement encouru.

Le tableau suivant présente la structure globale de l'analyse, en fonction du nombre de personnes interrogées.

	FOS	SUD LYONNAIS	GONFREVILLE	CHINON	
Riverains	3	3	3	3	12
Associations	3	3	3	3	12
Education	2	2	2	2	8
Santé	2	2	2	2	8
Monde sportif	1	1	1	1	4
Divers	1	1	1	1	4
Organisation syndicale / CHSCT	2	2	2	2	8
Organisation syndicale / non CHSCT	1	1	1	1	4
	15	15	15	15	60

SYNTHESE PAR SITE A RISQUE
SYNTHESE GLOBALE

ANALYSE THEMATIQUE

La structure globale de l'analyse a évolué en fonction des réponses apportées et des personnes rencontrées.

IV. Les enquêteurs

Les personnes ayant réalisé l'enquête sont :

- Philippe CHAMARET, chargé de mission à l'association Les Eco Maires, qui a effectué les entretiens de Fos-sur-Mer et Gonfreville l'Orcher.
- Florence MAILLARD, chargée de mission à l'association Les Eco Maires jusqu'en septembre 2006, qui a effectué les entretiens de Feyzin.
- Sybille TOSI, chargée de mission à l'association Les Eco Maires, qui a effectué les entretiens de Gravelines.

Sybille TOSI, Philippe CHAMARET et Nicole ALBERTNI, déléguée générale de l'association Les Eco Maires, ont rédigé les commentaires et calculé les résultats.

V. Description de la méthodologie

Phase 1 :

Reformulation de la demande :

- Redéfinir les limites concernant le risque industriel.
- En quoi les études déjà faites associant le risque industriel et la population méritent-elles d'être approfondies.

Etude documentaire :

Afin d'identifier les informations nécessaires pour répondre à la demande, on recherchera en premier lieu les données existantes à partir, notamment, d'études déjà effectuées associant le risque industriel et les préoccupations des salariés des sites et de la population vivant à proximité des sites classés en terme de mesures de prévention, de campagnes d'information du public autour du même sujet, d'enquêtes publiques préalables à toute installation classée.

Une autre piste d'information consiste à s'adresser au réseau des Eco Maires, et à identifier et caractériser les éventuelles demandes de la population environnante sur le sujet du risque technologique.

Il s'agit ici de déterminer la structure générale de l'étude, les grands axes du questionnaire et les critères à retenir, en articulant la recherche documentaire autour des trois thèmes suivants :

- définition réglementaire, rôles et compétences des CLIC
- le risque industriel en tant que donnée objective (incendie, explosion, toxicité et pollution)
- le risque industriel tel qu'il est vécu ou pressenti par les parties prenantes.

Constitution du panel / Contact et accord des participants.

Phase 2 :

Elaboration et validation du guide d'entretien :

A partir de la demande reformulée et de l'analyse des données fournies au cours de la recherche documentaire et classées en grands thèmes, le guide d'entretien sera élaboré en fonction de cette structure. On adoptera le canevas d'un guide semi-structuré visant à faciliter une expression autonome et une investigation en profondeur (questions non directives, encadrées par les thèmes).

Enquêtes in situ :

Le coordinateur du projet réalisera les enquêtes in situ par entretiens individuels. Les contacts seront facilités par les communes, membres du réseau MIRIAD 21.

Phase 3 :

Traitement et synthèse des informations / interprétation des résultats

Présentation des résultats de l'enquête / rapport d'étude, en direction :

- des associations Les Eco Maires et ICSI,
- des personnes interrogées,
- du personnel et des responsables des sites,
- des communes.

Diffusion

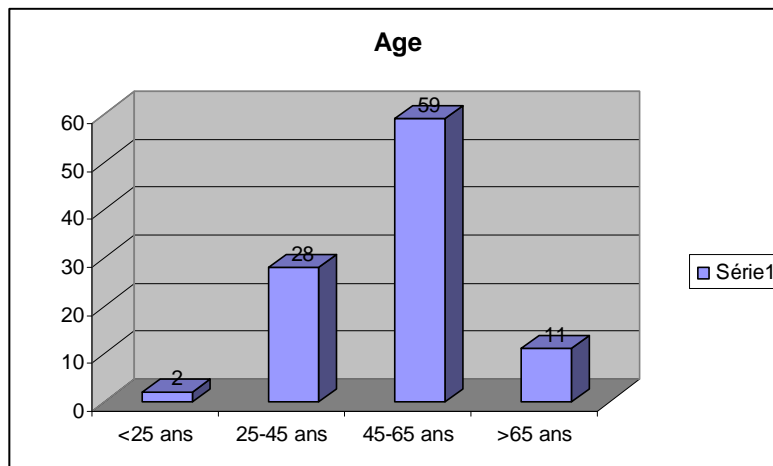
La publication de l'étude présentera les 2 logos, et son utilisation fera toujours référence à ces 2 partenaires. Cette étude pourra être présentée à différents colloques, dont « Les Rencontres de Fos ».

Partie 2: Synthèse chiffrée des résultats

I. L'interlocuteur

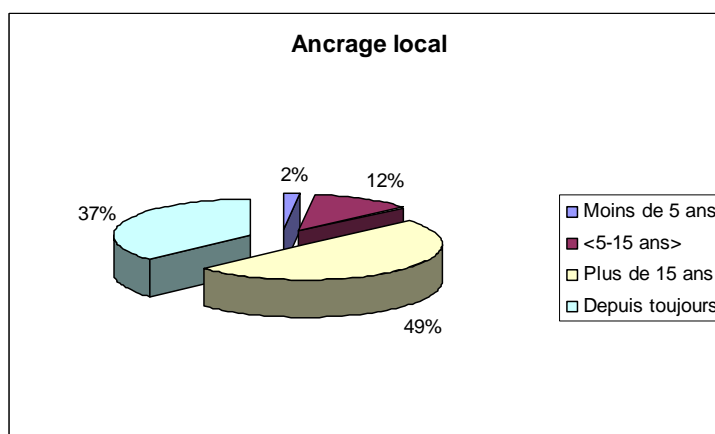
Age

	%
<25 ans	2
25-45 ans	28
45-65 ans	59
>65 ans	11
Total	100



Ancrage local : depuis combien de temps habitez-vous ici ?

	%
Moins de 5 ans	2
<5-15 ans>	12
Plus de 15 ans	49
Depuis toujours	37
Total	100



D'après vous, le quartier où vous habitez, est-il une zone soumise aux risques industriels ?

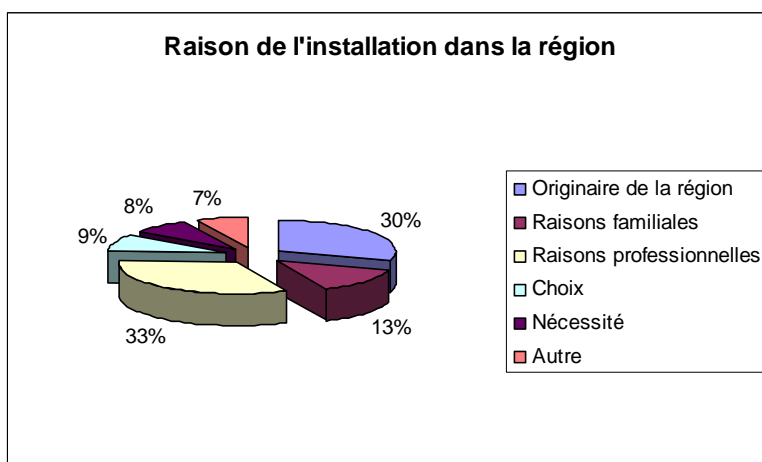
	%
Oui	81
Non	19
Total	100

D'après vous, le quartier où vous travaillez est-il une zone soumise aux risques industriels ?

	%
Oui	88
Non	12
Total	100

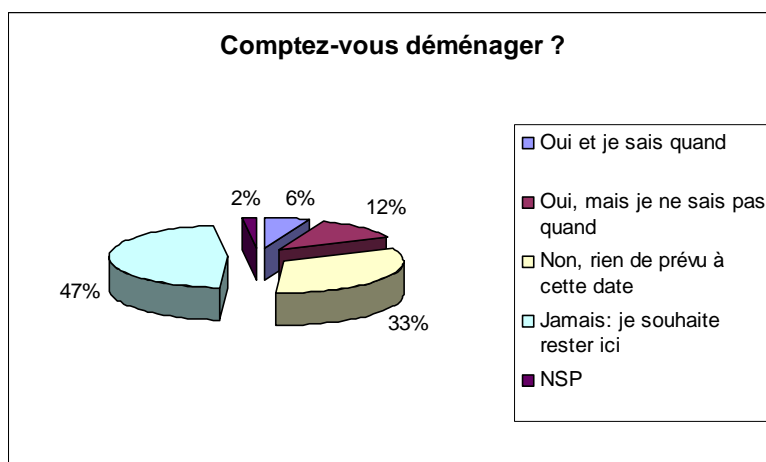
Qu'est ce qui vous a poussé à venir vous installer ici ?

	%
Originaire de la région	30
Raisons familiales	13
Raisons professionnelles	33
Choix	9
Nécessité	8
Autre	7
Total	100



Comptez-vous déménager (en dehors de l'environnement du site industriel) ?

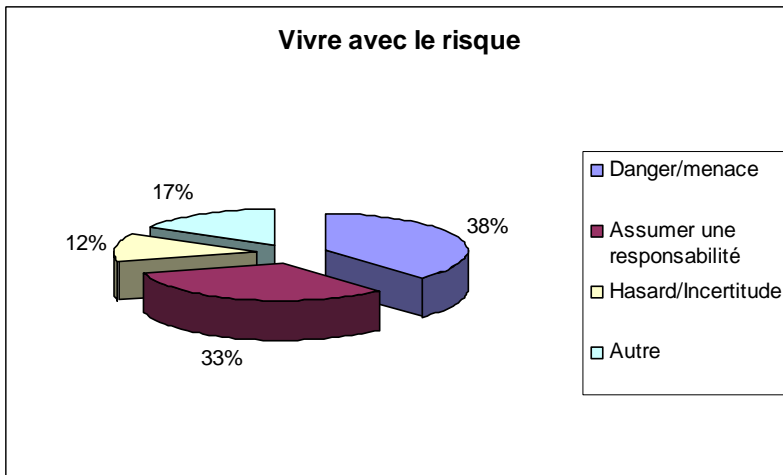
	%
Oui et je sais quand	6
Oui, mais je ne sais pas quand	12
Non, rien de prévu à cette date	33
Jamais: je souhaite rester ici	47
NSP	2
Total	100



II. Perception du risque en général

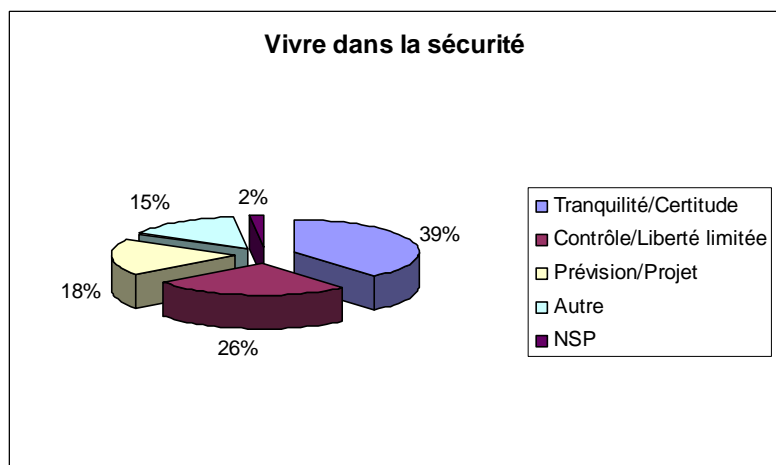
Qu'est ce que vivre avec le risque signifie pour vous ?

	%
Danger/menace	38
Assumer une responsabilité	33
Hasard/Incertitude	12
Autre	17
Total	100



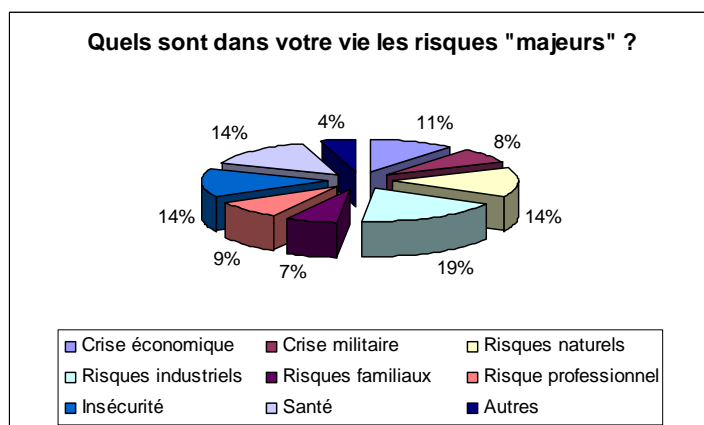
Qu'est ce que vivre avec la sécurité signifie pour vous ?

	%
Tranquillité/Certitude	39
Contrôle/Liberté limitée	26
Prévision/Projet	18
Autre	15
NSP	2
Total	100



Si on considère l'ensemble des risques auxquels vous êtes exposés, quels sont dans votre vie, les risques "majeurs" ?

	%
Crise économique	42
Crise militaire	30
Risques naturels	56
Risques industriels	73
Risques familiaux	26
Risque professionnel	34
Insécurité	55
Santé	56
Autres	17

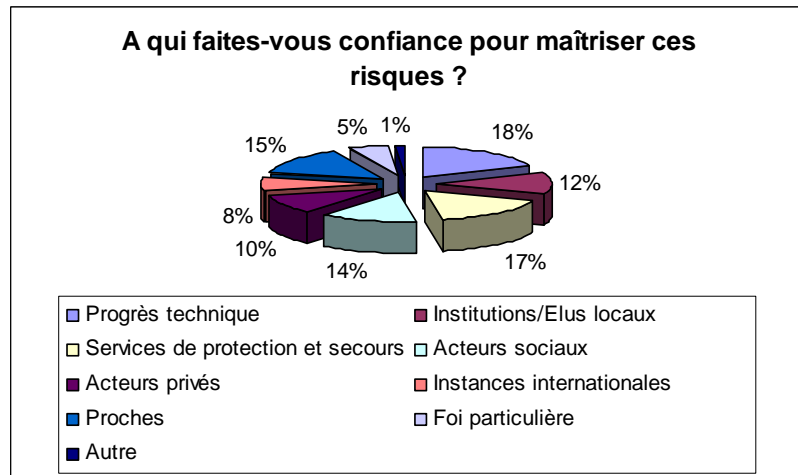


A qui faites-vous confiance pour maîtriser ces risques ?

	%
Progrès technique	75
Institutions/Elus locaux	50

Services de protection et secours	67
Acteurs sociaux	55
Acteurs privés	39

Instances internationales	31
Proches	59
Foi particulière	22
Autre	6



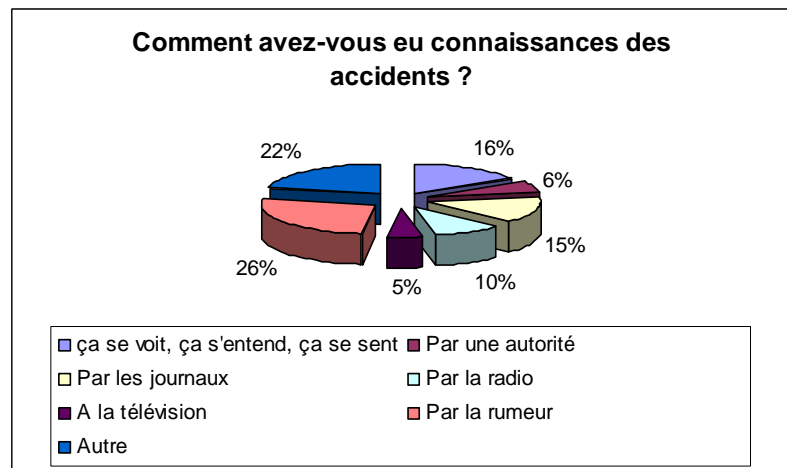
III. Connaissance personnelle des risques technologiques

Avez-vous eu connaissance des accidents sur le site ?

	%
Oui	90
Non	10
Total	100

Comment avez-vous eu connaissance des accidents sur le site ?

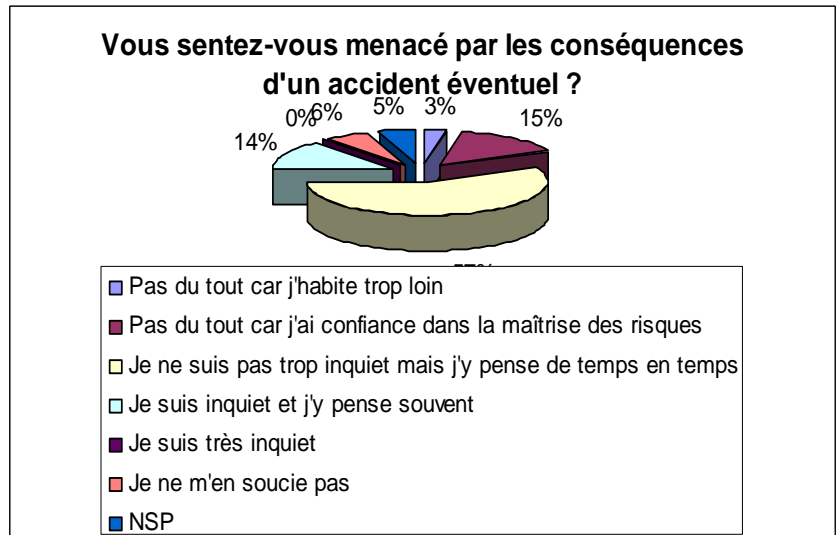
	%
ça se voit, ça s'entend, ça se sent	30
Par une autorité	11
Par les journaux	27
Par la radio	18
A la télévision	9
Par la rumeur	48
Autre	40
Total	



Vous sentez-vous menacé par les conséquences d'un accident éventuel ?

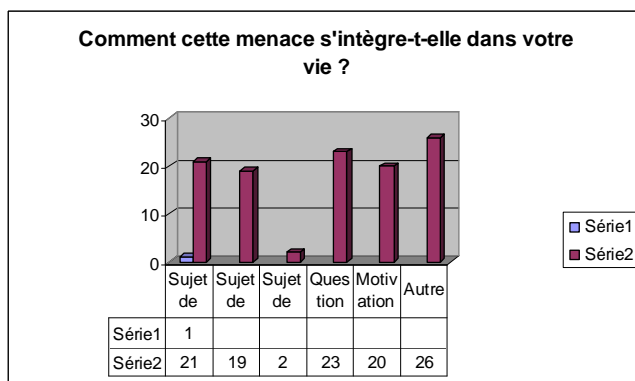
	%
Pas du tout car j'habite trop loin	3
Pas du tout car j'ai confiance dans la maîtrise des risques	15
Je ne suis pas trop inquiet mais j'y pense de temps en	57

temps	
Je suis inquiet et j'y pense souvent	14
Je suis très inquiet	0
Je ne m'en soucie pas	6
NSP	5
Total	100



Comment cette menace ou conviction d'être protégé s'intègre t'elle dans votre vie ?

	%
Sujet de plaisanterie, sujet léger	21
Sujet de disputes, de stress, d'angoisse	19
Sujet de silences, de tabou ou de malaise	2
Question d'habitude, de destin	23
Motivation d'un engagement associatif ou militant	20
Autre	26



IV. Sentiment par rapport à l'information sur la sécurité industrielle

Avez-vous déjà visité le site industriel à côté duquel vous vivez ?

	%
--	---

Oui	76
Non	24
Total	100

Connaissez-vous quelqu'un qui travaille sur ce site ?

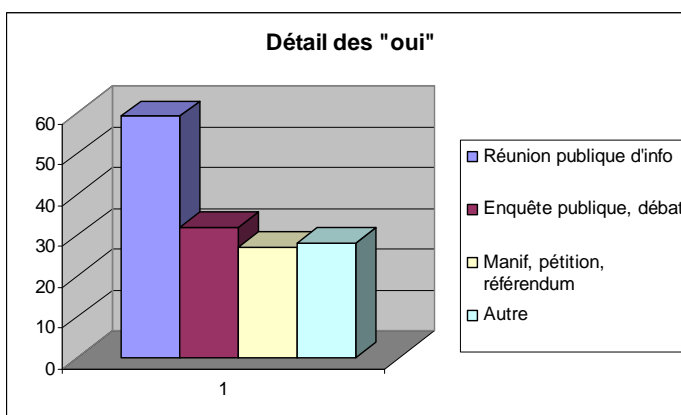
	%
Oui	86
Non	14
Total	100

Avez-vous déjà participé à une action en relation avec le site industriel ?

	%
Oui	71
Non	29
Total	100

Détail des "Oui" :

	%
Réunion publique d'info	59
Enquête publique, débat	32
Manif, pétition, référendum	27
Autre	28



Avez-vous une brochure sur les consignes de sécurité à respecter en cas d'accident ?

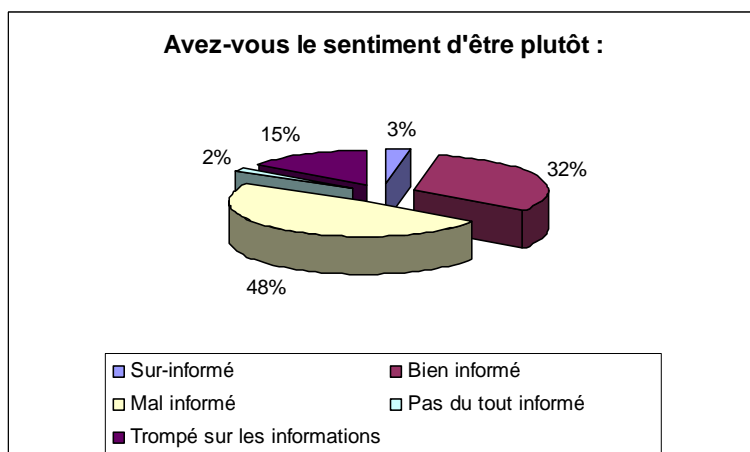
	%
Oui	88
Non	10
NSP	2
Total	100

Avez-vous déjà participé à un exercice d'évacuation ou à une simulation d'accident ?

	%	Non	26
Oui	74	Total	100

Avez-vous le sentiment d'être plutôt :

	%
Sur-informé	3
Bien informé	32
Mal informé	48
Pas du tout informé	2
Trompé sur les informations	15
Total	100



V. Demande par rapport à la concertation et à l'information

Souhaiteriez-vous être informé régulièrement de l'activité des sites industriels à proximité de chez vous ?

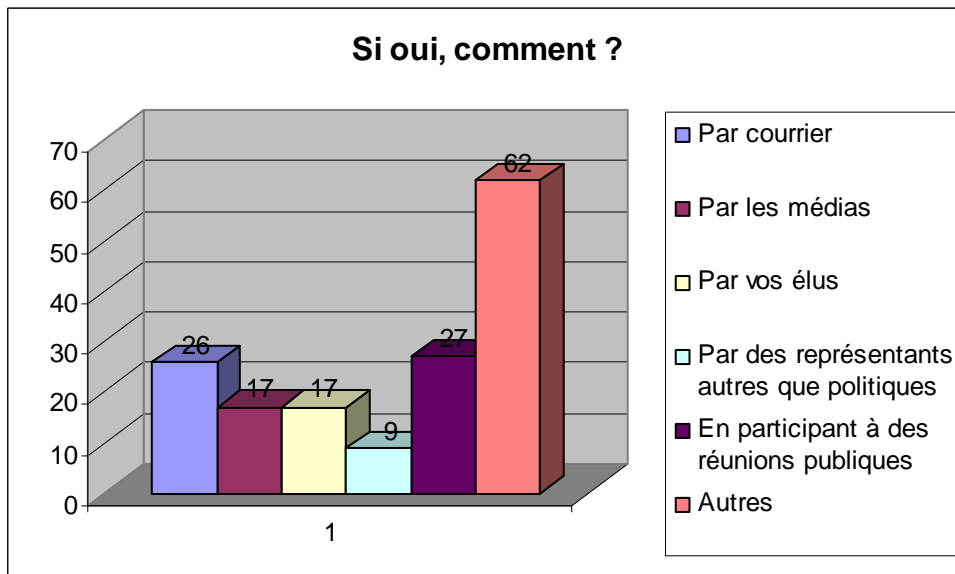
	%
Oui	93
Non	5
NSP	2
Total	100

Si non pourquoi ?

	%
ça ne m'intéresse pas	0
Je suis déjà informé	75
Autre	25
Total	100

Si oui, comment ?

	%
Par courrier	26
Par les médias	17
Par vos élus	17
Par des représentants autres que politiques	9
En participant à des réunions publiques	27
Autres	62

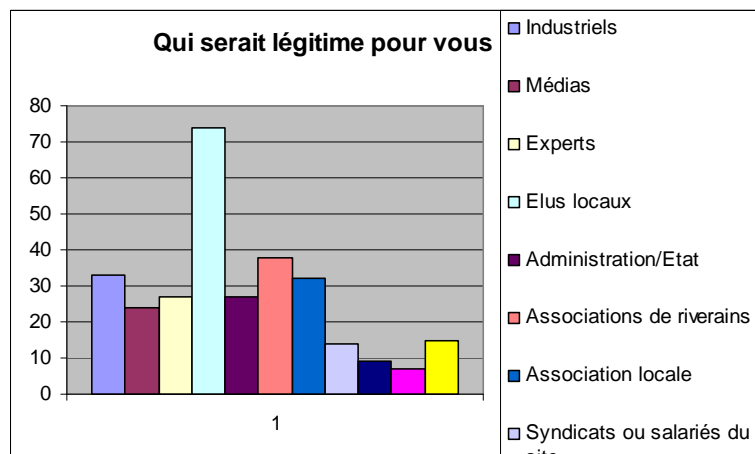


A chaque fois qu'il y a un accident ?

	%
Oui	80
Non	9
NSP	11
Total	100

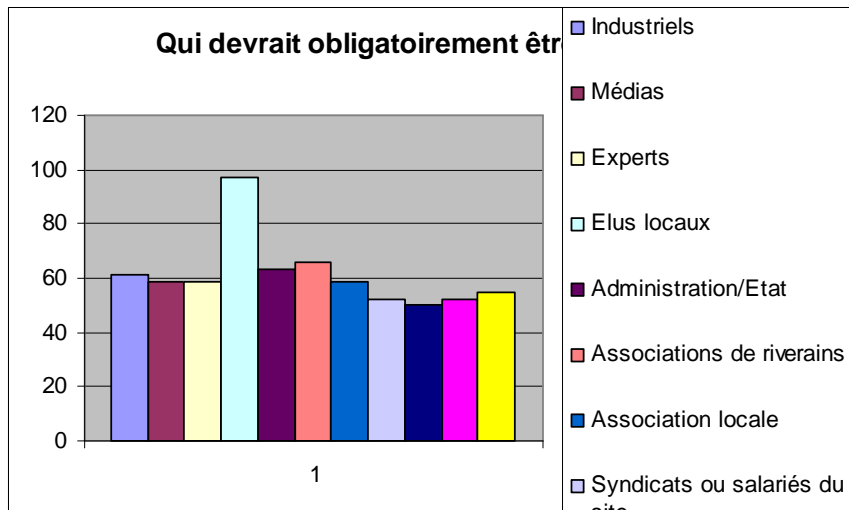
Qui serait légitime pour vous informer des risques technologiques du site industriel, ou pour vous représenter auprès des industriels et de l'administration à ce sujet ?

	%
Industriels	33
Médias	24
Experts	27
Elus locaux	74
Administration/Etat	27
Associations de riverains	38
Association locale	32
Syndicats ou salariés du site	14
Partis politiques	9
Proches	7
Autres	15



Qui devrait obligatoirement être informé de l'activité du site ?

	%
Industriels	61
Médias	59
Experts	59
Elus locaux	97
Administration/Etat	63
Associations de riverains	66
Association locale	59
Syndicats ou salariés du site	52
Partis politiques	50
Proches	52
Autres	55



Seriez-vous prêt à participer personnellement à des réunions d'information et de concertation avec le site industriel en question ?

	%
Oui	91
Non	9
Total	100

Partie 3 : Commentaires & recommandations

I. Déroulement de l'entretien

a) Le panel

Le panel sélectionné est diversifié et regroupe un échantillon significatif des parties prenantes de chaque site sélectionné. Parmi les riverains consultés, plusieurs sont impliqués dans des programmes sur la prévention des risques industriels tels MIRIAD 21 et IRIS, et/ou sont membres du CLIC.

Cependant les sujets non membres de tels programmes n'en sont pas moins sensibilisés aux questions du risque industriel. D'abord, la majorité d'entre eux (25 – 65 ans pour 87% d'entre eux) font partie de la population active ou sont de jeunes retraités. Ils habitent ou travaillent à proximité des sites industriels. Les sujets interrogés sont de plus originaires de la région (cf. Gonfreville) ou y habitent depuis plus de 15 ans pour 49% du panel et 37% depuis toujours, ils se souviennent des différents accidents qui se sont produits dans leur région (accidents à la raffinerie de Feyzin en 1966 et à celle de La Mède en 1992). Plus de 85% d'entre eux connaissent des personnes de leur entourage qui travaillent sur l'un des sites industriels de leur région. Ces sujets sont donc sensibilisés aux risques industriels par leur entourage mais également par leur métier ou leur activité (personnel médical, pompiers, milieu associatif et membres de l'éducation nationale sont en contact direct avec la population et recueillent fréquemment ses doléances).

Cet intérêt porté à l'environnement industriel explique la qualité et la pertinence de la plupart des réponses apportées dans cette enquête.

Catégories	Nombre de personnes
Riverains	12
Associations	9
Education	6
Santé	6
Monde sportif	4
Service de protection et de secours	2
Organisation syndicale	5
Total	44

b) Contexte de la rencontre

Les entretiens se sont déroulés du 9 mai 2005 au 7 décembre 2006. C'est à Fos que se sont déroulés les premiers entretiens. Ils ont eu lieu dans le cadre professionnel ou familial (écoles, associations, maison personnelle des interviewés). Toutefois plusieurs entretiens à Gonfreville et Feyzin ont eu lieu à la mairie, à Gravelines, quelques entretiens se sont déroulés dans un lieu neutre (café). La totalité des personnes interrogées ont présenté un fort intérêt pour l'enquête et ses résultats.

II. Synthèse des résultats

a) L'interlocuteur

Plus de 80% des personnes interrogées estiment vivre et travailler dans un quartier soumis aux risques industriels. La majorité des personnes interrogées résident dans des quartiers non loin des zones industrielles de leur ville. Ces communes sont de moyenne importance en terme de nombre d'habitants, la présence des industries Seveso est donc beaucoup plus notable pour les habitants que s'il s'agissait de grandes villes.

Nous l'avons déjà remarqué plus haut, les personnes interrogées ont une bonne connaissance des industries avoisinantes, d'ailleurs 33% d'entre elles se sont installées dans ces régions industrielles pour des raisons professionnelles, certains (ou leur conjoint) travaillent ou ont travaillé dans l'industrie. Mais 30% sont originaires de la région.

b) Connaissance et perception du risque industriel

Vivre avec le risque

Toutes les personnes du panel ont conscience de vivre avec le risque et l'accepte puisque 47% d'entre elles ne souhaitent pas déménager et 33% n'ont pas prévu de le faire. Mais plus que d'acceptation du risque, on peut parler de fatalité dans plusieurs réponses. Vivre dans la sécurité relève même pour certains de "l'utopie", même si pour 38% des personnes il s'agit de tranquillité/certitude et pour 26% de contrôle/liberté limitée. Vivre avec le risque correspond pour 38% des individus du panel à un danger/une menace et pour 33% à assumer une responsabilité; à ce sujet, plusieurs personnes parlent de "maîtrise du risque" impliquant une connaissance de ce même risque particulièrement à Gravelines –à noter que cette commune n'a jamais connu d'incidents ou d'accidents industriels majeurs-.

Les individus sondés ne semblent guère préoccupés par les conséquences d'un accident éventuel, 57% du panel se dit "pas trop inquiet mais y pense de temps en temps" et 15% n'y pense pas du tout car ils ont confiance dans la maîtrise des risques. Exception faite pour Gonfreville, où le 1/3 des personnes interrogées se dit inquiet des conséquences d'un accident industriel éventuel (cf. synthèse sur Gonfreville).

Définition des notions de risque et de danger

Il est intéressant de noter que la plupart des personnes interrogées sont assez proches des définitions officielles du risque et le différencient assez bien de celle du danger. Ainsi, la directive Seveso 2 définit le danger comme la propriété intrinsèque d'une substance physique de pouvoir provoquer des dommages pour la santé humaine et/ou l'environnement et le risque est la probabilité qu'un effet spécifique se produise dans une période donnée ou dans des circonstances déterminées. C'est à Fos-sur-mer que l'on a rencontré les personnes ayant donné les définitions les plus justes de ces notions, sans doute l'existence de la Conférence Riveraine a favorisé cette bonne connaissance des riverains.

Différenciation des notions de nuisances/risques

Lorsque que l'on parle de risque en général aux personnes interrogées dans le cadre de cette enquête, la majorité des individus évoque le risque industriel sans doute parce que le questionnaire est orienté dans ce sens et que dans un tout autre contexte ces mêmes personnes auraient à peine évoqué ces risques, toutefois, il convient de garder en mémoire que les interviewés vivent en "immersion presque totale" dans le monde industriel (ils travaillent dans l'industrie, ont des amis, relations et/ou famille qui y travaillent également, vivent avec les cheminées des usines sous leur fenêtre etc.). Ainsi, à la question *si on considère l'ensemble des risques auxquels vous êtes exposés, quels sont dans votre vie, les risques "majeurs"*, 73% ont répondu le risque industriel.

Mais, outre la notion de risque, ce qui est frappant dans les résultats de cette enquête, c'est la prédominance de l'évocation des nuisances dans les réponses : poussières, odeurs, bruits et autres désagréments préoccupent beaucoup plus les riverains des sites industriels que les risques encourus. Le risque industriel est d'ailleurs souvent perçu avec beaucoup de fatalité à l'inverse de la pollution et des nuisances.

Connaissance personnelle des risques technologiques

90% des personnes interrogées ont eu connaissance des accidents sur le ou les sites industriels à proximité de chez eux, il y a même une bonne connaissance générale et techniques des accidents et même incidents technologiques. Mais 48% d'entre eux disent avoir eu connaissance de ces accidents par la rumeur et 40% par un autre moyen que ceux proposés dans le questionnaire. En fait par rumeur, il faut entendre l'entourage de la personne (les amis, famille, relations travaillant sur le site industriel), le bouche-à-oreille fonctionne mais comment l'information est-elle alors retransmise et comprise ?

c) Sentiment par rapport à l'information sur la sécurité industrielle

Connaissance de l'environnement industriel

Les $\frac{3}{4}$ des personnes interrogées ont déjà visité le site industriel à côté duquel ils vivent et participé à un exercice d'évacuation ou à une simulation d'accident. 86% des sondés connaissent quelqu'un qui travaille sur le site. Plus de 70% ont déjà participé à une action en relation avec le site industriel, pour 59% d'entre eux, il s'agit de réunions publiques d'information suivies, pour 32% des réponses, d'enquêtes publiques ou de débats. 88% des personnes possèdent une brochure sur les consignes de sécurité à respecter en cas d'accident.

Sentiment par rapport à l'information

48% des individus interrogés ont le sentiment d'être mal informés, 15% s'estiment trompés sur les informations; par conséquent, 63% du panel est mécontent de l'information qui leur est transmise sur la sécurité industrielle. En revanche, 32% s'estiment bien informés.

La communication des entreprises : rumeur et méfiance

Par rapport aux résultats évoqués précédemment, toutes les personnes interrogées attendent des industriels qu'ils donnent une information claire, compréhensible et surtout juste de la situation de leur site, en un mot, ils attendent la vérité. Il convient ici de séparer nucléaire et Seveso. A Gravelines, les $\frac{3}{4}$ des personnes sondées s'estiment être bien informées sur les

activités industrielles. Pourtant, lorsqu'on leur demande qui serait légitime pour les informer des risques technologiques, certains réclament un cortège d'experts indépendants non payés par les industriels, toutefois presque la moitié des personnes plébiscitent ces mêmes industriels.

Dans les autres villes ("villes Seveso") où s'est déroulée l'enquête, la plupart des personnes interrogées ne semblent pas avoir une grande confiance envers les industriels; ils considèrent l'information provenant des industriels comme n'étant pas très claire, ils leur reprochent d'employer un jargon incompréhensible voir même de les tromper sur l'information en dissimulant de nombreux faits. Mais l'information existe bel et bien, ce qui est critiqué ici c'est la qualité même de cette information.

Quel système d'information pour demain ?

93% des personnes interrogées souhaitent être informées régulièrement de l'activité des sites industriels à proximité de chez elles. Les ¾ des personnes ne souhaitant pas l'être se disent déjà informées. 27% veulent être informées en participant à des réunions publiques, mais beaucoup de personnes ont cité Internet comme canal de diffusion de l'information privilégié. C'est en effet un moyen efficace, moderne et rapide d'information. Mais quelque soit le canal de transmission choisi, l'important est d'avoir une information claire et compréhensible. Les sujets de prédilection des personnes interrogées sont la pollution, les répercussions sur la santé des activités industrielles et les nuisances industrielles, le risque n'est pas la préoccupation primordiale. Enfin, les interviewés souhaitent une information plus complète et plus concrète et surtout compréhensible par tous. L'information doit être diffusée à une fréquence beaucoup plus élevée que celle prévue par la réglementation Seveso (une fois tous les 3 ans).

d) Demande par rapport à la concertation et à l'information : vers une implication personnelle?

Les individus interrogés ont pour point commun d'avoir une bonne connaissance, voir une très bonne connaissance des activités industrielles. D'ailleurs comme c'est dit plus haut, beaucoup sont impliqués dans des associations de défense de l'environnement ou de prévention de la santé, ils participent également aux réunions du CLIC. L'intérêt peut varier selon la catégorie d'acteurs, ainsi, en toute logique, le personnel médical (médecins, pharmaciens) est plus centré sur les problématiques liées à la santé, les services de protection et secours et les membres de l'éducation nationale sur le système de sécurité des entreprises et les riverains sur les nuisances industrielles.

91% des personnes sont prêtes à participer personnellement à des réunions d'information et de concertation avec le site industriel. Alors que dans les villes Seveso, seules deux personnes ne souhaitent pas y participer car elles ne pensent pas avoir de compétence particulière ou ne rien apporter d'exceptionnel au débat, à Gravelines, un quart des individus questionnés ne veut participer à ces réunions, ils évoquent le manque de temps ou de connaissance sur les risques industriels pour justifier leur choix. Peut-être se sentent-ils tout simplement déjà suffisamment informés et ne ressentent pas le besoin de se concerter.

e) Quelle responsabilité pour la sécurité industrielle ?

Une confiance relative envers les élus locaux

74% des personnes interrogées considèrent les élus locaux comme étant les plus légitimes pour les informer des risques technologiques du site industriel ou pour les représenter auprès des industriels et de l'administration à ce sujet (les personnes pouvaient cocher plusieurs réponses, mais la prépondérance des élus est assez marquée). Pour 97% de ces personnes, ce sont également les élus locaux qui devraient obligatoirement être informés de l'activité du site, aucune autre proposition de réponse n'obtient un tel score (les associations de riverains suivent avec 66%). Mais concernant la maîtrise des risques, les 3/4 des individus font confiance au progrès technique.

Mais il convient ici de se pencher sur chaque commune où le questionnaire a été administré, le contexte régional étant très différent selon la microrégion.

- A Fos, le contexte politique particulier (80% du territoire communal est géré par le Port Autonome de Marseille) ne permet pas aux élus locaux d'agir pleinement et d'influencer les décisions prises en matière de maîtrise des risques industriels. Ils sont pourtant considérés comme étant les plus légitimes pour informer les riverains au sujet des risques technologiques d'un site industriel.
- A Gonfreville, le maire semble avoir l'entière confiance de ses administrés pour la maîtrise des risques technologiques et pour être informé et informer ensuite les citoyens des incidents industriels (A Gonfreville, mairie et industriels travaillent actuellement ensemble à l'instauration de l'information des événements industriels perceptibles de l'extérieur en temps réel).
- A Feyzin, la confiance des citoyens envers leurs élus semblent partagée : il y a les satisfaits et les non satisfaits. Pourtant la plupart s'accordent à dire que les élus locaux sont les plus légitimes pour informer les riverains en cas de risques technologiques.
- A Gravelines, personne ne cite les élus locaux pour la maîtrise des risques technologiques, ils font plus confiance au progrès technique. Pourtant, la presque totalité des personnes interrogées pense que les élus locaux devraient être obligatoirement informés de l'activité des sites industriels implantés sur leur commune.

Une certaine méfiance envers les industriels

Parmi les sites sélectionnés pour mener cette enquête, Gravelines est un cas à part; en effet, les personnes interrogées semblent faire confiance aux industriels mais pas n'importe lesquels: ceux du CNPE, seuls les membres d'associations oeuvrant pour l'environnement et la santé ont un regard très critique sur le CNPE. En revanche, les jugements sont beaucoup moins cléments concernant les entreprises Seveso de la zone industrialo-portuaire de Dunkerque. A noter également sur le cas de Gravelines, aucun accident industriel grave n'est survenu dans la zone ce qui explique sans doute cette confiance toute relative envers les industriels.

Concernant les villes Seveso, la majorité des personnes interrogées se méfie des acteurs privés en général et des industriels en particulier, ils craignent que toutes les actions de ces derniers soient uniquement réalisées dans un but lucratif, que les informations transmises par leur soin soient erronées et que la sécurité des sites ne soit pas assurée. Ils ont peur de ne pas obtenir de réponses à leurs éventuelles questions. Les entreprises les plus citées comme étant les moins

"fiables" du point de vu de l'information sont souvent les plus connues (TOTAL, présent sur les 4 sites où ont eu lieu les entretiens, est cité par la quasi-totalité des interviewés). Toutefois ces paroles sont à nuancer puisque les riverains semblent être prêts à discuter et à se concerter avec les industriels.

Tout au long de cette enquête, nous avons pu noter plusieurs divergences entre les perceptions des riverains et des parties-prenantes de sites industriels Seveso et ceux d'un site nucléaire. Les Gravelinois semblent notamment satisfaits des informations au sujet des activités du CNPE contrairement aux riverains de sites Seveso. Mais entre les habitants des communes Seveso, il y a également des différences de mentalité, ainsi à Fos-sur-Mer, les riverains sont plus dans le conflit, dans le militantisme qu'à Feyzin et Gonfreville où c'est la culture du compromis et du dialogue qui l'emporte. Toutefois à Fos-sur-Mer, on voit transparaître dans les réponses une préfiguration des CLIC voir de la Clie. Le point commun à toutes ces personnes entretenues est la volonté et le désir de faire entendre leur voix auprès des industriels et d'être objectivement informées.